

Oser témoigner !

Qu'est-ce que l'école des témoins ?

Dans la dynamique Mission Azur, le diocèse propose un parcours à tout chrétien qui souhaite approfondir sa foi et sa relation à Dieu pour témoigner joyeusement de l'Évangile. Cette école gratuite s'adresse prioritairement aux laïcs en responsabilité dans les paroisses, les services et les mouvements.

Comment est organisé ce parcours ?

Il s'agit de **10 rencontres** :

1 lancement

4 rencontres
Qu'est-ce qu'un
témoin ?

1 halte
spirituelle

4 rencontres
Comment être
témoin ?

Quand ?

Une fois par semaine, du **15 novembre au 18 décembre 2021**
> lancement et 4 premières rencontres

8 janvier 2022 : halte spirituelle à l'Institut Stanislas Cannes

Une fois par semaine, du **10 janvier au 5 février 2022**
> 4 dernières rencontres

Quels horaires ?

Les rencontres ont lieu : 9h00 - 11h15 / 12h30 - 14h45 / 19h30 - 21h45
D'autres créneaux pourront être proposés (durée 2h15, temps convivial compris).

Où ?

Ce parcours se déroulera dans différents lieux du diocèse (en fonction des inscriptions), sauf le temps de halte spirituelle qui sera commun avec notre évêque.

Quelle suite à ces 10 rencontres ?

- > Des projets missionnaires seront élaborés après le parcours sur la base du volontariat.
- > Témoigner dans sa vie quotidienne de chrétien et renouveler son engagement en paroisse, service ou mouvement, animé par le feu missionnaire.

Comment s'inscrire ?

Inscription en ligne : nice.catholique.fr/ecoledestemoin

Contact : ecoledestemoin@nice.catholique.fr

Au cours de l'inscription, vous pourrez préciser vos préférences concernant les jours, horaires et répartition géographique.



nice.catholique.fr

ELISION communication - Crédits photos : Adobe Stock - VadimGuzhva / Damir Khabirov : glisic albina



nice.catholique.fr

Mission Azur

École des Témoins

2021-2022



“
Vous allez recevoir une force
quand le Saint-Esprit viendra sur vous ;
vous serez alors mes témoins ”

Actes des Apôtres 1,8